



**S. E. C. A.**

SOCIETE EUROPEENNE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

**LE MANEGE DE REIMS**

**Association Loi de 1901  
2 boulevard Général Leclerc  
51100 REIMS**

**COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020  
(durée : 12 mois)**

## *Sommaire*

### **COMPTES ANNUELS**

Bilan	1
Compte de résultat	3
Bilan détaillé	5
Compte de résultat détaillé	10

### **ANNEXE**

Règles et méthodes comptables	15
Faits caractéristiques	19
Notes sur le bilan	20
Notes sur le compte de résultat	25
Autres informations	26
Analyse bilan	28

**Bilan**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net au 31/12/20</b>	<b>Net au 31/12/19</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	85 213	85 213		509
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outillage	1 225 847	967 806	258 040	345 319
Autres immobilisations corporelles	1 073 923	869 273	204 651	260 991
Immobilisations corporelles en cours	90 000		90 000	
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres immobilisations financières	4 005		4 005	4 805
Total I	2 478 988	1 922 292	556 695	611 624
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	390		390	1 659
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	43 365		43 365	92 027
Autres créances	280 606		280 606	215 185
<b>Divers</b>				
Disponibilités	513 770		513 770	256 239
Charges constatées d'avance	12 853		12 853	63 028
Total II	850 983		850 983	628 137
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 329 971</b>	<b>1 922 292</b>	<b>1 407 679</b>	<b>1 239 761</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>		
<b>Report à nouveau</b>	208 034	201 900
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 891	6 133
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>205 142</b>	<b>208 034</b>
<b>Subventions d'investissement</b>	435 130	472 804
Total I	640 272	680 837
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	143 805	
Total II	143 805	
<b>PROVISIONS</b>		
Total III		
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>		
<b>Découverts et concours bancaires</b>	126	79
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>	64 687	44 506
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	233 619	210 589
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	179 290	182 200
<b>Autres dettes</b>	20 909	25 493
<b>Produits constatés d'avance</b>	124 970	96 057
Total IV	623 601	558 924
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 407 679</b>	<b>1 239 761</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>98 063</b>		<b>349 271</b>		<b>-251 207</b>
Ventes de prestations services	98 063	3,49	349 271	11,66	-251 207
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>2 738 232</b>		<b>2 665 795</b>		<b>72 437</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	2 713 315	96,51	2 645 295	88,34	68 021
Contributions financières	24 917	0,89	20 500	0,68	4 417
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de cha	8 636	0,31	33 738	1,13	-25 102
Autres produits	41		17		24
Total I	2 844 972	101,19	3 048 820	101,81	-203 848
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Autres achats et charges externes	1 185 623	42,17	1 402 800	46,84	-217 177
Aides financières	206 367	7,34	164 000	5,48	42 367
Impôts, taxes et versements assimilés	64 075	2,28	73 797	2,46	-9 722
Salaires et traitements	860 221	30,60	896 986	29,95	-36 765
Charges sociales	320 222	11,39	413 155	13,80	-92 932
Dotations aux amortissements et aux dépréciation	165 220	5,88	170 678	5,70	-5 458
Reports en fonds dédiés	143 805	5,12			143 805
Autres charges	37 061	1,32	52 719	1,76	-15 658
Total II	2 982 595	106,09	3 174 135	106,00	-191 540
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-137 623</b>	<b>-4,90</b>	<b>-125 315</b>	<b>-4,18</b>	<b>-12 308</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					
Autres intérêts et produits assimilés	467	0,02	1 153	0,04	-687
Total III	467	0,02	1 153	0,04	-687
<b>CHARGES FINANCIERES</b>					
Intérêts et charges assililées			36		-36
Différences négatives de change			74		-74
Total IV			110		-110
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>467</b>	<b>0,02</b>	<b>1 044</b>	<b>0,03</b>	<b>-577</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>-137 157</b>	<b>-4,88</b>	<b>-124 271</b>	<b>-4,15</b>	<b>-12 885</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>					
Sur opérations de gestion	6 657	0,24	5 110	0,17	1 547
Sur opérations en capital			292	0,01	-292
Reprises provisions, dép., et transferts de charge	128 165	4,56	129 262	4,32	-1 097
<b>Total V</b>	<b>134 822</b>	<b>4,80</b>	<b>134 664</b>	<b>4,50</b>	<b>158</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>					
Sur opérations de gestion	556	0,02	3 861	0,13	-3 304
Dot. amortissements, aux dépréciations et provisi			399	0,01	-399
<b>Total VI</b>	<b>556</b>	<b>0,02</b>	<b>4 259</b>	<b>0,14</b>	<b>-3 703</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>134 265</b>	<b>4,78</b>	<b>130 404</b>	<b>4,35</b>	<b>3 861</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>2 980 260</b>	<b>106,01</b>	<b>3 184 637</b>	<b>106,35</b>	<b>-204 377</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII +)</b>	<b>2 983 152</b>	<b>106,11</b>	<b>3 178 504</b>	<b>106,14</b>	<b>-195 352</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 891</b>	<b>-0,10</b>	<b>6 133</b>	<b>0,20</b>	<b>-9 025</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E</b>					
Bénévolat	1 764				1 764
<b>TOTAL</b>	<b>1 764</b>				<b>1 764</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS V</b>					
Mise à disposition gratuite	1 764				1 764

**Compte de résultat**

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)
TOTAL	1 764				1 764

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b><i>Immobilisations incorporelles</i></b>				
<b>Concessions, brevets et droits assimilés</b>				
20510000 – LOGICIELS	42 696,74		42 696,74	42 696,74
20520000 – SITE INTERNET	42 516,26		42 516,26	42 516,26
28051000 – AMORT.LOGICIELS		42 696,75	-42 696,75	-42 187,59
28052000 – AMORT.SITE INTERNET		42 516,26	-42 516,26	-42 516,26
	85 213,00	85 213,01	-0,01	509,15
<b><i>Immobilisations corporelles</i></b>				
<b>Installations techniques, matériel et outillage</b>				
21510000 – MATERIEL SCENIQUE	340 315,69		340 315,69	340 315,69
21541000 – MATERIEL SON	325 967,07		325 967,07	325 967,07
21542000 – MATERIEL LUMIERE	360 289,63		360 289,63	360 289,63
21543000 – MATERIEL DETECTION	85 664,66		85 664,66	85 664,66
21544000 – MATERIEL VIDEO	93 309,71		93 309,71	93 309,71
21545000 – MATERIEL DE NETTOYAGE	2 277,84		2 277,84	2 277,84
21548000 – AUTRES MATERIELS & OUTILL	18 022,17		18 022,17	18 022,17
28151000 – AMORT.MAT.SCENIQUE		300 515,81	-300 515,81	-281 683,75
28154100 – AMORT.MATERIEL SON		272 615,19	-272 615,19	-245 548,54
28154200 – AMORT.MAT.LUMIERE		242 008,55	-242 008,55	-214 954,54
28154300 – AMORT.MAT.DETECTION		75 531,12	-75 531,12	-72 308,73
28154400 – AMORT.MAT.VIDEO		60 639,43	-60 639,43	-50 830,75
28154500 – AMORT.MAT.DE NETTOYAGE		2 277,84	-2 277,84	-2 277,84
28154800 – AMORT.AUTRES MAT.&OUTIL.		14 218,44	-14 218,44	-12 924,01
	1 225 846,77	967 806,38	258 040,39	345 318,61
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				
21810000 – AAI DIVERS	843 065,52		843 065,52	829 566,02
21820000 – MATERIEL DE TRANSPORT	73 024,65		73 024,65	73 024,65
21830000 – MATERIEL BUREAU ET INFO	101 980,26		101 980,26	94 387,50
21841000 – MOBILIER DE BUREAU	55 852,98		55 852,98	55 852,98
28181000 – AMORT.AAI DIVERS		656 390,89	-656 390,89	-592 026,57
28182000 – AMORT.MATERIEL TRANSPORT		73 024,65	-73 024,65	-70 045,58
28183000 – AMORT.MAT BUREAU ET INFO		87 326,12	-87 326,12	-79 573,51
28184100 – AMORT.MOBILIER DE BUREAU		52 531,20	-52 531,20	-50 194,11
	1 073 923,41	869 272,86	204 650,55	260 991,38
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>				
23100000 – IMMOB.CORPORELLES COURS	90 000,00		90 000,00	
	90 000,00		90 000,00	
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Autres immobilisations financières</b>				
27500000 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4 004,55		4 004,55	4 804,55
	4 004,55		4 004,55	4 804,55
<b>Total I</b>	<b>2 478 987,73</b>	<b>1 922 292,25</b>	<b>556 695,48</b>	<b>611 623,69</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
40910000 – AVANCES/ACPTES COMMANDES	389,86		389,86	1 659,20
	389,86		389,86	1 659,20
<b>Créances</b>				
<b>Usagers et comptes rattachés</b>				
41110000 – COLLECTIF CLIENTS	43 364,70		43 364,70	92 026,61
	43 364,70		43 364,70	92 026,61

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>Autres créances</b>				
43741000 – ASSEDIC INTERMITTENTS	983,00		983,00	
43782000 – TICKETS RESTAURANTS	969,00		969,00	2 210,00
43870000 – ORGANISMES PROD. A RECEV.	1 175,53		1 175,53	1 964,67
44111000 – SUBV INVEST DRAC	35 128,81		35 128,81	
44112000 – SUBV INVEST REGION	19 710,63		19 710,63	
44171000 – SUBV EXPL DRAC	7 000,00		7 000,00	
44172000 – SUBV EXPL REGION	4 500,00		4 500,00	92 500,00
44173000 – SUBV EXPL DEPARTEMENT	19 491,00		19 491,00	18 700,00
44174000 – SUBV EXPL VILLE	28 000,00		28 000,00	
44178000 – AUTRES SUBV.A RECEVOIR	14 084,00		14 084,00	27 700,00
44562000 – T.V.A. DEDUCTIBLE IMMOB.	8 404,33		8 404,33	
44566000 – T.V.A. DEDU./BIENS & SERV	15 797,22		15 797,22	15 724,81
44566200 – T.V.A. DEDU.INTRACOMMUN.	212,94		212,94	
44566400 – T.V.A. DEDU.INTRACOMM.20%	7 008,83		7 008,83	
44567000 – CREDIT T.V.A. A REPORTER	35 075,00		35 075,00	425,00
44583000 – CREDIT T.C.A. REMBOURS.	74 850,00		74 850,00	50 000,00
44586000 – T.V.A.DEDUCT.FACT.RECEV.	8 141,36		8 141,36	5 960,30
46620000 – SACD	74,06		74,06	
	280 605,71		280 605,71	215 184,78
<b>Divers</b>				
<b>Disponibilités</b>				
51200000 – SOCIETE GENERALE	50 947,06		50 947,06	60 104,42
51210000 – SOCIETE GENERALE LIVRET	431 033,19		431 033,19	183 881,77
51220000 – CAISSE D'EPARGNE	27 951,66		27 951,66	7 324,00
51870000 – INTERETS COURUS A RECEVOI	466,53		466,53	1 153,17
53110000 – CAISSE CENTRALE	2 751,51		2 751,51	3 175,48
53160000 – CAISSE BILLETTERIE 1 S G	200,00		200,00	200,00
53176000 – CAISSE BILLETTERIE 4 G G	200,00		200,00	200,00
53177000 – CAISSE BILLETTERIE 5 J T	200,00		200,00	200,00
53178000 – CAISSE COMMUNICAT°DISTR°	20,00		20,00	
	513 769,95		513 769,95	256 238,84
<b>Charges constatées d'avance</b>				
48600000 – CHARGES CONSTATEES AVANC.	12 852,94		12 852,94	63 028,01
	12 852,94		12 852,94	63 028,01
Total II	850 983,16		850 983,16	628 137,44
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 329 970,89</b>	<b>1 922 292,25</b>	<b>1 407 678,64</b>	<b>1 239 761,13</b>

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Réserves</b>		
<b>Report à nouveau</b>		
11000000 – REPORT A NOUVEAU CREDIT.	208 033,61	201 900,46
	208 033,61	201 900,46
Excédent ou déficit de l'exercice	-2 891,37	6 133,15
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>205 142,24</b>	<b>208 033,61</b>
<b>Subventions d'investissement</b>		
13117000 – SUBV INV DRAC 08		32 529,17
13118000 – SUBV INV DRAC 09	44 451,79	44 451,79
13119000 – SUBV INV DRAC 2010	54 099,11	54 099,11
13119100 – SUBV INV DRAC 2011	10 000,00	10 000,00
13119200 – SUBV INV DRAC 2012	54 649,28	54 649,28
13119400 – SUBV INV DRAC 2015	61 417,03	61 417,03
13119500 – SUBV INV DRAC 2016	129 477,19	129 477,19
13119600 – SUBV INV DRAC 2017	57 637,74	57 637,74
13119700 – SUBV INV DRAC 2018	62 268,45	62 268,45
13119800 – SUBV INV DRAC 2019	47 058,00	47 058,00
13119900 – SUBV INV DRAC 2020	35 128,81	
13123000 – SUBV INV REGION 08		16 097,00
13124000 – SUBV INV REGION 09	15 783,30	15 783,30
13126000 – SUBV INV REGION 2011	2 834,00	2 834,00
13127000 – SUBV INV REGION 2012	18 155,00	18 155,00
13129000 – SUBV INV REGION 2016	18 838,00	18 838,00
13129100 – SUBV INV REGION 2019	28 687,22	28 687,22
13129200 – SUBV INV REGION 2020	19 710,63	
13141100 – SUBV INV VILLE 2019	47 000,00	47 000,00
13141200 – SUBV INV VILLE 2020	35 652,00	
13148000 – SUBV INV VILLE 08		34 665,00
13149000 – SUBV INV VILLE 09	37 135,03	37 135,03
13149100 – SUBV INV VILLE 2010	57 000,00	57 000,00
13149300 – SUBV INV VILLE 2012	33 996,00	33 996,00
13149400 – SUBV INV VILLE 2013	62 000,00	62 000,00
13149500 – SUBV INV VILLE 2014	75 000,00	75 000,00
13149600 – SUBV INV VILLE 2015	75 000,00	75 000,00
13149700 – SUBV INV VILLE 2016	95 000,00	95 000,00
13149800 – SUBV INV VILLE 2017	85 000,00	85 000,00
13149900 – SUBV INV VILLE 2018	50 000,00	50 000,00
13917000 – REINT SUBV DRAC 08		-32 529,17
13918000 – REINT SUBV DRAC 09	-44 451,79	-43 694,45
13919000 – REINT SUBV DRAC 2010	-52 234,39	-49 527,97
13919100 – REINT SUBV DRAC 2011	-9 798,08	-9 609,53
13919200 – REINT SUBV DRAC 2012	-48 921,20	-46 507,50
13919400 – REINT SUBV DRAC 2015	-56 726,10	-49 992,70
13919500 – REINT SUBV DRAC 2016	-83 163,31	-65 040,16
13919600 – REINT SUBV DRAC 2017	-28 249,17	-20 131,42
13919700 – REINT SUBV DRAC 2018	-26 159,72	-15 666,82
13919800 – REINT SUBV DRAC 2019	-10 777,58	-1 629,79
13923000 – REINT SUBV REGION 08		-16 097,00
13924000 – REINT SUBV REGION 09	-15 783,30	-15 719,49

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
13926000 – REINT SUBV REGION 2011	-2 781,00	-2 731,51
13927000 – REINT SUBV REGION 2012	-16 264,05	-15 467,24
13929000 – REINT SUBV REGION 2016	-11 343,85	-8 580,62
13929100 – REINT SUBV REGION 2019	-6 256,10	-939,27
13941100 – REINT SUBV VILLE 2019	-10 764,29	-1 627,78
13948000 – REINT SUBV VILLE 08		-34 665,00
13949000 – REINT SUBV VILLE 09	-37 135,03	-36 380,69
13949100 – REINT SUBV VILLE 2010	-56 603,81	-54 423,39
13949300 – REINT SUBV VILLE 2012	-32 656,57	-32 045,93
13949400 – REINT SUBV VILLE 2013	-57 424,45	-55 637,95
13949500 – REINT SUBV VILLE 2014	-66 323,74	-63 839,95
13949600 – REINT SUBV VILLE 2015	-69 271,63	-61 049,07
13949700 – REINT SUBV VILLE 2016	-69 418,56	-54 838,44
13949800 – REINT SUBV VILLE 2017	-44 335,18	-32 021,76
13949900 – REINT SUBV VILLE 2018	-21 005,61	-12 580,07
	435 130,07	472 803,64
<b>Total I</b>	<b>640 272,31</b>	<b>680 837,25</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>Fonds dédiés</b>		
19400000 – FONDS DEDIES S/SUBVENTIONS	143 805,00	
	143 805,00	
<b>Total II</b>	<b>143 805,00</b>	
<b>PROVISIONS</b>		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>		
<b>Découverts et concours bancaires</b>		
51800000 – INTERETS COURUS A PAYER	126,37	78,62
	126,37	78,62
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		
41911000 – BILLETTERIES A RBT 19–20	17 866,52	
41912000 – BILLETTERIES A RBT 20–21	1 973,20	
41913100 – LOCATIONS D'AVANCE	44 846,88	44 505,92
	64 686,60	44 505,92
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40100000 – COLLECTIF FOURNISSEURS	199 196,34	186 875,05
40800000 – FACT A RECEVOIR	34 422,91	23 714,23
	233 619,25	210 589,28
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
42110200 – REMUN.DUES CDII		162,56
42200000 – COMITE ENTREPRISE A PAYER	1 903,37	1 278,62
42700000 – OPPOSITIONS A REVERSER	252,71	93,87
42820000 – PROV CONGES PAYES	43 156,01	41 340,38
42821000 – PROV REPOS COMPENSATEUR	357,66	684,41
42860000 – PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 243,00	378,80
43110000 – U.R.S.S.A.F.	26 181,00	50 600,00
43112000 – URSSAF AUTEURS	275,00	387,99
43710000 – HARMONIE	951,48	905,54
43730000 – AUDIENS (RETRAITE)	12 501,77	16 836,73
43741000 – ASSEDIC INTERMITTENTS		1 311,00
43750000 – AFDAS	6 472,75	6 939,86
43751000 – FCAP	597,88	632,40
43760000 – EFFORT A LA CONTRUCTION		4 073,18

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
43770000 – TAXE APPRENTISSAGE	3 199,31	
43781000 – FNAS	2 224,00	1 839,00
43790000 – CMB	574,02	552,98
43850000 – CPAM	1 055,74	856,30
43860000 – ORGANISMES SOC. A PAYER	24 517,08	22 532,17
44114000 – SUBV INVEST VILLE	12 048,00	
44210000 – PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 954,00	5 389,00
44300000 – ETAT OPERATIONS PARTICUL.	14 571,46	
44520000 – T.V.A. DUE INTRACOMMUN.	7 221,77	
44571000 – T.V.A. COLLECTEE 2.10%	9,48	119,86
44572000 – T.V.A. COLLECTEE 5.5%	1 143,30	787,46
44575000 – T.V.A. COLLECTEE 10%	3,09	6,55
44577000 – T.V.A. COLLECTEE 20%	3 460,26	12 588,20
44710000 – TAXE SUR LES SALAIRES	10 416,00	11 869,00
44720000 – RETENUE A LA SOURCE		33,97
	179 290,14	182 199,83
<b>Autres dettes</b>		
46610000 – SACEM		3 873,43
46620000 – SACD		1 293,94
46680000 – DROITS AUTEUR A PAYER	20 142,56	18 218,36
46781000 – COLLECTIF NDF	766,15	2 107,50
	20 908,71	25 493,23
<b>Produits constatés d'avance</b>		
48700000 – PRODUITS CONST. AVANCE	124 970,26	96 057,00
	124 970,26	96 057,00
Total IV	623 601,33	558 923,88
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 407 678,64</b>	<b>1 239 761,13</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>98 063,25</b>		<b>349 270,63</b>	
<b>Ventes de prestations services</b>				
70610000 – RECETTES BILLETTERIES	33 394,08	1,19	137 438,65	4,59
70610900 – TVA S/RECETTES BILLET.	-675,76	-0,02	-2 781,96	-0,09
70612000 – BILLETTERIES TX REDUIT			3 608,96	0,12
70612900 – TVA S/BILLETTERIES TX REDUIT			-194,49	-0,01
70613000 – CESSIONS DE SPECTACLES			26 489,41	0,88
70613900 – TVA S/CESSIONS SPECTACLES			-1 380,96	-0,05
70614000 – COREALISATIONS 2,1%	5 214,14	0,19	18 425,54	0,62
70614900 – TVA S/COREALISATIONS 2,1%	-107,24		-378,97	-0,01
70616000 – INTERVENTIONS ARTISTIQUES	4 589,49	0,16	10 600,63	0,35
70616900 – TVA S/INTERV ARTISTIQUES	-434,82	-0,02	-948,53	-0,03
70617000 – COREALISATIONS	10 412,85	0,37	97 682,40	3,26
70617900 – TVA/COREALISATIONS	-542,85	-0,02	-8 899,00	-0,30
70618000 – COPRODUCTIONS 5.5%	21 517,51	0,77	1 739,69	0,06
70618900 – TVA/COPRODUCTIONS 5.5%	-1 121,77	-0,04	-90,69	
70660000 – LOC SALLE/PRESTAT TX N	20 457,93	0,73	70 127,31	2,34
70660900 – TVA S/LOC & PRESTAT. TX N	-3 409,65	-0,12	-11 687,88	-0,39
70850000 – PRESTATIONS VERRIERE	3 600,00	0,13	11 424,63	0,38
70850900 – TVA/PRESTATIONS VERRIERE	-600,00	-0,02	-1 904,11	-0,06
70880000 – AUTRES PROD.ACTIV.ANNEXES	284,80	0,01		
70880900 – TVA/AUTRES PROD.ACTIV.ANN	-47,46			
70881000 – DEDITS SUR VENTES	5 532,00	0,20		
	98 063,25	3,49	349 270,63	11,66
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>2 738 231,76</b>		<b>2 665 794,54</b>	
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>				
74111000 – SUBV DRAC	880 324,00	31,31	842 114,00	28,12
74114000 – SUBV AFFECTEE DRAC	70 350,00	2,50	59 320,00	1,98
74122000 – SUBV REGION	185 000,00	6,58	203 000,00	6,78
74123000 – SUBV REGION AFFECTEE	22 500,00	0,80		
74131000 – SUBV DEPARTEMENT	15 000,00	0,53	15 000,00	0,50
74133000 – SUBV DEPARTEMENT AFFECTEE	25 682,10	0,91	19 581,00	0,65
74141000 – SUBV VILLE REIMS	1 438 462,00	51,17	1 438 462,00	48,04
74144000 – SUBV VILLE REIMS AFFECTEE	28 000,00	1,00	28 000,00	0,94
74211000 – ONDA	16 309,00	0,58	24 100,00	0,80
74880000 – AUTRES SUBVENTIONS	31 688,00	1,13	15 900,00	0,53
74889000 – TVA/AUTRES SUBVENTIONS			-182,46	-0,01
	2 713 315,10	96,51	2 645 294,54	88,34
<b>Contributions financières</b>				
75511000 – PARTENARIAT	3 500,00	0,12	3 000,00	0,10
75511900 – TVA S/PARTENARIAT	-583,34	-0,02	-500,00	-0,02
75512000 – MECENAT	22 000,00	0,78	18 000,00	0,60
	24 916,66	0,89	20 500,00	0,68
<b>Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de charges</b>				
79100000 – TRANSFERT CHARGES EXPL.	-464,36	-0,02	5 344,01	0,18
79110000 – TRANSFERT CHARGES ARTIST.	9 450,52	0,34	9 289,12	0,31
79110900 – TVA/TRANSFERT DE CHARGES	-1 226,98	-0,04	-2 185,47	-0,07
79120000 – TRANSFERT CHGES S/SALAIRE	876,67	0,03	21 290,00	0,71
	8 635,85	0,31	33 737,66	1,13

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
<b>Autres produits</b>				
75800000 – PROD.DIVERS/GESTION COUR.	41,10		17,08	
	41,10		17,08	
Total I	2 844 971,96	101,19	3 048 819,91	101,81
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Autres achats et charges externes</b>				
60410000 – ACHATS SPECTACLES	129 083,62	4,59	467 858,50	15,62
60410500 – DEDITS SUR ACHATS	204 167,05	7,26		
60412000 – COREALISATIONS	42 195,98	1,50	24 657,96	0,82
60480000 – ACHATS AUTRES PREST SPEC.	62 008,42	2,21	54 145,14	1,81
60611000 – ACHATS D'EAU	1 875,98	0,07	2 592,91	0,09
60612000 – ACHATS ELECTRICITE	25 286,28	0,90	34 545,91	1,15
60613000 – ACHATS GAZ	21 720,72	0,77	23 690,43	0,79
60614000 – CARBURANT VEHICULES	2 094,36	0,07	2 120,64	0,07
60615000 – COMBUSTIBLES			165,00	0,01
60625000 – PRODUITS PHARMACEUTIQUES	7 928,22	0,28	44,64	
60631200 – PETIT MATERIEL TECHNIQUE	22 646,17	0,81	23 897,97	0,80
60637100 – PETIT MAT.INFORMATIQUE	5 320,34	0,19	1 102,79	0,04
60641000 – FOURNITURE DE BUREAU	7 160,70	0,25	3 948,67	0,13
60642000 – FOURNITURE DE BILLETTERIE	265,00	0,01	1 046,02	0,03
60650000 – ACCESSOIRES SPECIF.AUX SPECT.	6 739,43	0,24	3 926,95	0,13
60682000 – FOURN.ACCUEIL CATERING	17 685,46	0,63	20 432,17	0,68
60688000 – FOURNITURES DIVERSES	2 111,25	0,08	3 491,80	0,12
61110000 – NETTOYAGE	42 796,19	1,52	49 237,87	1,64
61130000 – SOUS TRAITANCE ROUTAGE	3 855,23	0,14	4 574,22	0,15
61160000 – PRESTATION SPEC.SPECT.	40 183,59	1,43	14 783,67	0,49
61320000 – LOC.IMMOB.DEPOT PASTEUR			1 379,75	0,05
61324000 – LOC.VDR MANEGE CIRQUE	920,97	0,03	1 500,00	0,05
61325000 – LOC.APPT RUE CERES	19 749,00	0,70	19 461,00	0,65
61328000 – AUTRES LOCATIONS IMMOB.	1 300,00	0,05	5 016,85	0,17
61350000 – LOCATION MATERIEL	5 678,12	0,20	8 391,88	0,28
61351200 – LOCATION TERMINAL PAIEMENT	736,80	0,03	769,60	0,03
61353000 – LOCATION VEHICULES	1 804,71	0,06	1 149,65	0,04
61354100 – LOC.COPIEUR LONGUE DUREE	5 640,00	0,20	5 640,00	0,19
61355000 – LOC.MACHINE A AFFRANCHIR	650,68	0,02	557,01	0,02
61400000 – CHARGES LOCATIVES	1 179,12	0,04	1 446,05	0,05
61553000 – ENTRETIEN VEHICULES	4 989,13	0,18	2 172,43	0,07
61561000 – MAINTENANCE MAT.ADMINIST.	20 918,40	0,74	20 782,48	0,69
61562000 – MAINTENANCE MAT.TECHN.	37 136,11	1,32	30 239,47	1,01
61610000 – PRIMES ASS.MULTIRISQUES	13 003,56	0,46	12 102,83	0,40
61810000 – DOCUMENTATION GENERALE	74,62		250,79	0,01
61820000 – ABONNEMENTS	4 802,53	0,17	4 693,46	0,16
61840000 – PLACES DE SPECTACLES	281,21	0,01	2 150,41	0,07
62110000 – PERSONNEL INTERIMAIRES	4 252,43	0,15	2 227,84	0,07
62140000 – PERSONNEL DETACHE OU PRET			450,00	0,02
62263000 – HONORAIRES ADMINISTRATIFS	22 103,22	0,79	19 578,83	0,65
62268000 – AUTRES HONORAIRES	1 000,00	0,04	1 000,00	0,03
62310000 – ANNONCES ET INSERTIONS	20 886,42	0,74	24 724,39	0,83
62315000 – SITE INTERNET	3 588,00	0,13	3 588,00	0,12
62316000 – PUB GENERALE IMPRESSIONS	35 156,00	1,25	37 321,90	1,25
62340000 – CADEAUX	70,00		368,85	0,01
62371000 – PUB GENERALE CREATION	71 010,23	2,53	43 085,14	1,44

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
62450000 – TRANSPORTS DECORS	12 047,40	0,43	28 414,64	0,95
62480000 – TRANSPORTS DIVERS	645,35	0,02	2 264,33	0,08
62510000 – DEPLACEMENTS PERM.	8 635,28	0,31	17 953,85	0,60
62512000 – DEPLACEMENTS ARTISTES	362,90	0,01	5 444,01	0,18
62514000 – VOYAGES CIES ACCUEILLIES	61 486,80	2,19	92 194,88	3,08
62560000 – MISSIONS/HEBERG.PERM.	13 862,33	0,49	18 792,57	0,63
62562000 – MISSIONS/HEBERG.INTERMIT.	2 518,52	0,09	10 789,86	0,36
62563000 – MISSIONS CIES ACCUEILLIES	15 048,78	0,54	59 547,74	1,99
62563100 – HEBERGEMENTS CIES	67 154,17	2,39	73 167,25	2,44
62570000 – RECEPTIONS – REPAS	4 475,36	0,16	11 829,07	0,40
62580000 – MISSION ET DEPLCT AUTRES	735,92	0,03	1 280,46	0,04
62610000 – FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	17 274,69	0,61	26 394,65	0,88
62620000 – TELEPHONIE/INTERNET	17 183,85	0,61	16 033,13	0,54
62710000 – COMMISSIONS CB	629,73	0,02	856,14	0,03
62780000 – AUTRES SERV.BANCAIRES	2 552,48	0,09	2 408,36	0,08
62810000 – COTISATIONS DIVERSES	8 847,00	0,31	8 535,00	0,29
62830000 – FRAIS FORMATIONS	2 930,00	0,10	480,00	0,02
62840000 – FRAIS RECRUTEMENT PERSON.	3 390,00	0,12	1 790,00	0,06
62850000 – FRAIS CHARGES SECURITE	15 116,03	0,54	29 896,80	1,00
62860000 – PRESTATIONS INFORMATIQUE	8 671,06	0,31	8 415,12	0,28
	1 185 622,90	42,17	1 402 799,73	46,84
<b>Aides financières</b>				
65510000 – COPRODUCTIONS	206 367,00	7,34	164 000,00	5,48
	206 367,00	7,34	164 000,00	5,48
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
63110000 – TAXE SUR LES SALAIRES	44 058,00	1,57	54 424,09	1,82
63330000 – AFDAS	12 520,35	0,45	12 999,59	0,43
63340000 – EFFORT CONSTRUCTION			4 073,14	0,14
63350000 – TAXE APPRENTISSAGE	5 728,91	0,20		
63712000 – TAXES HABIT.AUDIOV.	1 371,00	0,05	1 361,00	0,05
63780000 – TAXES DIVERSES	397,20	0,01	939,30	0,03
	64 075,46	2,28	73 797,12	2,46
<b>Salaires et traitements</b>				
64110100 – REM.PERSONNEL PERMANENT	646 684,48	23,00	708 878,93	23,67
64110200 – REM.PERSONNEL TECHN INTERM	147 228,90	5,24	162 711,30	5,43
64110300 – REM.PERSONNEL ARTISTES INTERM	30 964,68	1,10	8 217,80	0,27
64120000 – CONGES PAYES	1 815,63	0,06	4 092,05	0,14
64121000 – REPOS COMPENSATEUR	-326,75	-0,01	-2 255,75	-0,08
64122000 – INDEMN.DE PRECARITE	489,20	0,02	378,80	0,01
64130000 – INDEMN.DE STAGES	1 611,68	0,06		
64130100 – INDEMN.SERVICE CIVIQUE	1 338,98	0,05	1 577,02	0,05
64141100 – PANIERS SOUMIS PERM.	701,90	0,02	1 809,00	0,06
64141200 – PANIERS NON SOUMIS PERM.	5 486,49	0,20	5 682,00	0,19
64141300 – PANIERS NON SOUMIS INTERM.	609,50	0,02	970,20	0,03
64141400 – PANIERS SOUMIS INTERM.	1 101,31	0,04	1 785,44	0,06
64142800 – IND DIVERS NON SOUMIS	12 022,64	0,43	3 139,46	0,10
64149000 – ACTIVITE PARTIELLE	1 703,07	0,06		
64149100 – ACTIVITE PARTIELLE – MAINTIEN NET	8 789,60	0,31		
	860 221,31	30,60	896 986,25	29,95
<b>Charges sociales</b>				
64510000 – COTIS URSSAF	139 119,40	4,95	222 681,97	7,44
64512000 – COTIS URSSAF AUTEURS			348,19	0,01

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
64520000 – COTIS CONGES SPECTACLES	27 156,94	0,97	25 906,36	0,87
64530000 – COTIS AUDIENS RETRAITE	55 448,18	1,97	59 739,29	1,99
64531000 – COTIS AUDIENS PREVOYANCE	10 122,58	0,36	10 178,64	0,34
64531700 – COTIS MUTUELLE HARMONIE	11 208,96	0,40	10 485,20	0,35
64540000 – COTIS ASSEDIC PERM.	26 333,61	0,94	29 659,23	0,99
64541000 – COTIS ASSEDIC INTERM.	14 628,51	0,52	15 975,40	0,53
64552000 – CH.SOCIALES S/PROV.CP	2 142,02	0,08	3 565,79	0,12
64552100 – CH.SOCIALES S/REPOS COMP.	-157,11	-0,01	-1 127,87	-0,04
64581000 – COTISATIONS FNAS	7 699,80	0,27	6 397,61	0,21
64582000 – COTISATIONS CSEC	5 735,97	0,20	6 441,14	0,22
64583000 – COTISATIONS FCAP	2 061,45	0,07	2 213,68	0,07
64750000 – MED.TRAVAIL / PHARMACIE	2 569,50	0,09	2 649,00	0,09
64751000 – CMB MEDECINE TRAVAIL INT.	684,03	0,02	552,98	0,02
64760000 – TICKETS RESTAURANTS	15 468,30	0,55	17 487,90	0,58
	320 222,14	11,39	413 154,51	13,80
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>				
68111000 – DOT.AMORT.IMMO.INCORPOR.	509,16	0,02	5 309,02	0,18
68112000 – DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLE	164 711,31	5,86	165 369,13	5,52
	165 220,47	5,88	170 678,15	5,70
<b>Reports en fonds dédiés</b>				
68940000 – REPORT EN FONDS DEDIES S/SUBV EXPL	143 805,00	5,12		
	143 805,00	5,12		
<b>Autres charges</b>				
65160000 – DROITS D'AUTEURS SACEM SACD	24 831,25	0,88	43 759,33	1,46
65161000 – DROITS D'AUTEURS URSSAF	1 033,08	0,04	7 173,87	0,24
65162000 – DROITS D'AUTEURS MDA	10 419,98	0,37		
65163000 – DROITS D'AUTEURS (DIVERS)	650,00	0,02	1 543,38	0,05
65440000 – PERTE COURANTE/CREANC.ANT	34,62		231,15	0,01
65800000 – CHARGES DIVERSES GESTION	91,86		11,24	
	37 060,79	1,32	52 718,97	1,76
Total II	2 982 595,07	106,09	3 174 134,73	106,00
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-137 623,11</b>	<b>-4,90</b>	<b>-125 314,82</b>	<b>-4,18</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Autres intérêts et produits assimilées</b>				
76810000 – INTERETS COMPTE EPARGNE	466,53	0,02	1 153,17	0,04
	466,53	0,02	1 153,17	0,04
Total III	466,53	0,02	1 153,17	0,04
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>Intérêts et charges assilées</b>				
66160000 – INTERETS BANC./FINANC.			36,00	
			36,00	
<b>Différences négatives de change</b>				
66600000 – PERTES DE CHANGES			73,64	
			73,64	
Total IV			109,64	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>466,53</b>	<b>0,02</b>	<b>1 043,53</b>	<b>0,03</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+)</b>	<b>-137 156,58</b>	<b>-4,88</b>	<b>-124 271,29</b>	<b>-4,15</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
77180000 – AUTRES PROD.EXC./OP.GEST.	1 285,15	0,05	310,39	0,01

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%
77200000 – PROD. S/EXERCICES ANT.	5 371,48	0,19	4 799,72	0,16
	6 656,63	0,24	5 110,11	0,17
<b>Sur opérations en capital</b>				
77520000 – PROD.CESSIONS IMMO.CORP.			291,67	0,01
			291,67	0,01
<b>Reprises provisions, dép., et transferts de charge</b>				
77700000 – QUOTE PART SUBV INVEST.	128 165,01	4,56	129 262,01	4,32
	128 165,01	4,56	129 262,01	4,32
<b>Total V</b>	<b>134 821,64</b>	<b>4,80</b>	<b>134 663,79</b>	<b>4,50</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
67120000 – PENALITES/AMENDES DIVERS.	150,00	0,01		
67180000 – AUTRES CH.EXCEP./OP.GEST.			88,15	
67200000 – CHARGES/EXERC.ANTERIEURS	406,43	0,01	3 772,69	0,13
	556,43	0,02	3 860,84	0,13
<b>Dot. amortissements, aux dépréciations et provisions</b>				
68712000 – DOT.AMORT.EXCEP.IMMO.CORP			398,51	0,01
			398,51	0,01
<b>Total VI</b>	<b>556,43</b>	<b>0,02</b>	<b>4 259,35</b>	<b>0,14</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>134 265,21</b>	<b>4,78</b>	<b>130 404,44</b>	<b>4,35</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>2 980 260,13</b>	<b>106,01</b>	<b>3 184 636,87</b>	<b>106,35</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 983 151,50</b>	<b>106,11</b>	<b>3 178 503,72</b>	<b>106,14</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 891,37</b>	<b>-0,10</b>	<b>6 133,15</b>	<b>0,20</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NAT</b>				
<b>Bénévolat</b>				
87000000 – DONS EN NATURE	1 764,00			
	1 764,00			
<b>TOTAL</b>	<b>1 764,00</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLON</b>				
<b>Mise à disposition gratuite</b>				
86100000 – MISE A DISPO.GRATUITE BIENS	1 764,00			
	1 764,00			
<b>TOTAL</b>	<b>1 764,00</b>			

## **Règles et méthodes comptables**

Désignation de l'association : LE MANEGE DE REIMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 407 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 2 891 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

### **1- Objet Social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- Développer le spectacle vivant à Reims et dans la région Grand Est par la préparation, l'organisation et la gestion de manifestations relevant de ce secteur et plus particulièrement des spectacles de danse, de musique, de chanson et de cirque suivant les orientations définies par le Ministère de la Culture pour les Scènes Nationales et dans la charte des missions de service public.
- S'affirmer comme lieu de production artistique de référence nationale,
- Organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine,...

### **2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées**

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi accueillir des spectacles et des artistes en résidence, coproduire et mener des actions pédagogiques.

### **3- Description des moyens mis en œuvre**

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- Ressources humaines : l'effectif est de 30 ETP selon le nouveau mode de calcul de l'Urssaf au 31 Décembre 2020 et 24 ETP selon l'ancien mode de calcul.
- Autres moyens :
  - o L'association dispose de locaux mis à disposition par la ville de Reims.

### **4- Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

#### **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

## **Règles et méthodes comptables**

⇒ Changement de référentiel comptable

- La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 publié le 30/12 2018 « *relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif* » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- La 1<sup>ère</sup> application du règlement 2018-06 constitue un changement de méthodes comptables conformément aux dispositions applicables, les changements ont été effectués selon la méthode dite « rétrospective ».
- Il n'y a eu aucune modification engendrée par l'application de ce nouveau référentiel comptable

⇒ Crise sanitaire

- L'exercice 2020 a été affecté par la crise sanitaire, en particulier par le confinement généralisé à compter du 17/03/2020 au 18/05/2020.
- En matière d'organisation du travail, le télétravail a été développé, pour toute l'équipe durant le confinement généralisé puis en partie sur l'exercice 2020.
- Sur le plan financier, des dépenses ont dû être engagées en lien avec la crise sanitaire :
  - achat de protection, plexiglass, gel, pour 8 K€
  - Travaux et matériels pour 5 K€
  - achat d'ordinateurs portables dans le cas du télétravail pour 5 K€

### **Faits caractéristiques postérieurs à la clôture**

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

### **5- Principes et méthodes comptables**

#### **Principes généraux**

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## **Règles et méthodes comptables**

### **Changement de méthode comptable**

#### **Première application du règlement ANC n°2018-06**

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, aucune modification n'a été apportée.

#### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

#### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériels : 3 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### **Subventions d'investissements**

Les subventions d'investissements sont affectées à des biens non renouvelables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement portant sur ces biens.

#### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Coproductions**

Les apports de coproductions sont comptabilisés au compte 655100 et en conséquence apparaissent en perte supportée. Les apports de coproductions sont rattachés à l'exercice au cours duquel la dépense est engagée (créations, répétitions,...) et non à l'exercice au cours duquel les représentations ont lieu.

## **Règles et méthodes comptables**

### **Dépenses de publicité de saison**

Les frais de publicité générale de saison sont comptabilisés intégralement sur l'exercice au cours duquel ces sommes sont engagées.

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

Engagements inscrits dans le cadre de la convention de financement avec la ville de Reims :

Conformément à la convention qui a pris fin le 31 décembre 2017, l'Association a bénéficié de la part de la ville de Reims d'une dotation en matériel de gestion et de spectacle. Ces biens, objets d'un inventaire, font l'objet d'un retour gratuitement à la ville à la fin de la convention. D'autre part, les matériels de gestion et de spectacle acquis par l'association au cours de la présente convention et des conventions antérieures constituent, à l'égard de la ville de Reims, des biens de reprise.

La délibération du 13 novembre 2017 a reconduit cette convention pour les exercices 2018 à 2020.

Mises à disposition :

L'association Le Manège de Reims a signé une nouvelle convention avec la ville de Reims le 10 janvier 2018.

Cette convention est consentie à compter du 1er janvier 2018 pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020 et prévoit la mise à disposition des bâtiments suivants :

- Le bâtiment connu sous l'appellation « Le Manège » sis à Reims, rue Bir Hakeim,
- Le bâtiment connu sous l'appellation « Le Cirque » sis à Reims, 2 bd du Général Leclerc,
- Le bâtiment sis à Reims, 5 rue de Tahure.

Cette convention est consentie moyennant une redevance annuelle de 1500 €. A titre exceptionnel, le montant de la redevance de l'exercice 2020 est de 921 €.

Fiscalité :

Le Manège de Reims est assujéti aux impôts commerciaux (TVA, Impôt sur les Sociétés).

Covid-19 :

Conséquences financières liées à la crise sanitaire sur l'exercice 2020.

L'association a mis en activité partielle ses salariés pour un montant de 42 K€ ; l'indemnisation perçue au titre de l'activité partielle a permis de financer le projet "Que vive l'été".

L'association a bénéficié des dispositifs d'exonérations de cotisations patronales Urssaf et Chômage et des aides au paiement des cotisations Urssaf pour la période de février à mai pour un montant de 103 K€, un montant de 35 K€ d'aide au paiement n'a pu être imputé à la clôture de l'exercice 2020 et a été reporté sur l'exercice 2021.

Les aides et exonérations prévues à l'article 9 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 pour les périodes de septembre à décembre 2020 correspondent à des produits de l'exercice 2021 suite à la parution du décret le 27/01/2021.

Les débits versés et obtenus suite aux annulations des cessions de spectacles sont comptabilisés en exploitation.

## Notes sur le bilan

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 213			85 213
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>85 213</b>			<b>85 213</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 225 847			1 225 847
– Installations générales, agencements aménagement divers	829 566	13 500		843 066
– Matériel de transport	73 025			73 025
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	150 240	7 593		157 833
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours		90 000		90 000
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 278 678</b>	<b>111 092</b>		<b>2 389 770</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	4 805	200	1 000	4 005
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 805</b>	<b>200</b>	<b>1 000</b>	<b>4 005</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 368 695</b>	<b>111 292</b>	<b>1 000</b>	<b>2 478 988</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		111 092	200	111 292
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>111 092</b>	<b>200</b>	<b>111 292</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 000	1 000
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>1 000</b>	<b>1 000</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 704	509		85 213
Immobilisations incorporelles	84 704	509		85 213
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	880 528	87 278		967 806
– Installations générales, agencements aménagement divers	592 027	64 364		656 391
– Matériel de transport	70 046	2 979		73 025
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	129 768	10 090		139 857
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 672 368	164 711		1 837 079
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 757 072</b>	<b>165 220</b>		<b>1 922 292</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 340 828 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b><i>Créances de l'actif immobilisé :</i></b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 005	800	3 205
<b><i>Créances de l'actif circulant :</i></b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	43 365	43 365	
Autres	280 606	280 606	
Charges constatées d'avance	12 853	12 853	
<b>Total</b>	<b>340 828</b>	<b>337 623</b>	<b>3 205</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES PROD. A RECEV.	1 176
INTERETS COURUS A RECEVOI	467
<b>Total</b>	<b>1 642</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 558 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles (*)</b>				
<b>Autres emprunts obligataires (*)</b>				
<b>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</b>				
– à 1 an au maximum à l'origine	126	126		
– à plus de 1 an à l'origine				
<b>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</b>				
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	233 619	233 619		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	179 290	179 290		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>				
<b>Autres dettes (**)</b>	20 909	20 909		
<b>Produits constatés d'avance</b>	124 970	124 970		
<b>Total</b>	<b>558 915</b>	<b>558 915</b>		
<b>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</b>				
<b>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</b>				
<b>(**) Dont envers le groupe et les associés</b>				

## Charges à payer

	Montant
<b>FACT A RECEVOIR</b>	34 423
<b>PROV CONGES PAYES</b>	43 156
<b>PROV REPOS COMPENSATEUR</b>	358
<b>PERSONNEL CHARGES A PAYER</b>	2 243
<b>ORGANISMES SOC. A PAYER</b>	24 517
<b>TOTAL</b>	<b>104 697</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<b>CHARGES CONSTATEES AVANC.</b>	12 853		
<b>Total</b>	<b>12 853</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>PRODUITS CONST. AVANCE</b>	124 970		
<b>Total</b>	<b>124 970</b>		

Les produits constatés d'avance correspondent :

- à la quote-part des subventions DRAC pour des projets de l'exercice N+1,
- à la subvention de la ville de Reims pour festival "Far Away" de l'exercice N+1
- aux subventions affectées pour le projet "Familiarités" de l'exercice N+1,
- aux subventions affectées pour le projet "After" de l'exercice N+1,
- aux apports de coproductions pour le projet "Cage" de l'exercice N+1,

## Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation

Subventions d'exploitation

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
SUBV DRAC 2020	880 324			143 805	143 805
<b>Total</b>	<b>880 324</b>			<b>143 805</b>	<b>143 805</b>

Compte tenu de la crise sanitaire et de la fermeture administrative du Théâtre, une partie des spectacles programmés en 2020 (Ecdysis, Cent mille derniers quarts d'heure, The world was on fire, Voix intérieures, 131, A quiet time of dance, Duo miroir et le secret) ont été reportés sur l'exercice 2021, la subvention DRAC obtenue pour l'exercice 2020 est affectée pour un montant de 143 805 € à l'exercice 2021 afin de financer le report des activités du Manège sur l'exercice 2021.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	150	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 285
Subventions d'investissement virées au résultat		128 165
Produits exceptionnels s/exercices antérieurs		5 371
Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs	406	
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>	<b>134 822</b>

## Autres informations

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants :

Conformément à l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association a salarié un cadre dirigeant. La rémunération brute, avantages en nature et indemnité compris, s'élève à 74 722 € au titre de l'exercice.

#### Engagements donnés

	Montant en euros
<b>Effets escomptés non échus</b>	
<b>Avals et cautions</b>	
<b>Engagements en matière de pensions</b>	
<b>Engagements de crédit-bail mobilier</b>	
<b>Engagements de crédit-bail immobilier</b>	
<b>IFC</b>	125 051
<b>Autres engagements donnés</b>	125 051
<b>Total</b>	<b>125 051</b>

Indemnités de fin de carrière :

L'association Le Manège de Reims a souscrit auprès de la Société Générale un contrat Andante Multisupports pour la gestion des indemnités de fin de carrière.

Ce contrat a pour objet de permettre à l'association le Manège de Reims de régler les indemnités de départ volontaire à la retraite de ses salariés.

Le montant des droits acquis au titre des IFC à la date de clôture des comptes annuels 2020 est de 125 051 €, charges sociales comprises.

Le montant de l'épargne disponible auprès de SOGECAP s'élève à 45 881 € au 31 décembre 2020.

## **Autres informations**

### **Contributions volontaires**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

- Nature de ces contributions :

Mécénat obtenu par la société Champagne Leclerc.

Mise à disposition des locaux par la ville de Reims ; à la date d'arrêté des comptes annuels 2020, en l'absence d'information concernant la valorisation de la mise à disposition des locaux, cette contribution n'est pas comptabilisée.

## Analyse bilan

POSTES	2020	2019
<b>A/ IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>556 695</b>	<b>611 624</b>
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves		
+ Report à nouveau	208 034	201 900
+ Résultat de l'exercice	-2 891	6 133
+ Subvention d'investissement nette	435 130	472 804
<b>B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE</b>	<b>640 272</b>	<b>680 837</b>
Provisions pour risques et charges & fonds dédiés	143 805	
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
<b>C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX</b>	<b>143 805</b>	<b>0</b>
<b>D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)</b>	<b>784 077</b>	<b>680 837</b>
<b>E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)</b>	<b>227 382</b>	<b>69 214</b>
Stocks		
+ Créances clients & comptes rattachés	43 365	92 027
+ Subventions à recevoir	127 914	138 900
+ T.V.A	149 490	72 110
+ Autres créances	3 591	5 834
+ Charges constatées d'avance	12 853	63 028
<b>F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>337 213</b>	<b>371 899</b>
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	209 299	232 999
Acomptes et avances dont les abonnements	64 687	44 506
+ Dettes fournisseurs	233 619	210 589
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales et fiscales	167 452	168 698
+ Emprunts à moins d'un an (3)		
+ T.V.A à régler	11 838	13 502
+ Autres dettes	20 909	25 493
+ Produits constatés d'avance	124 970	96 057
<b>G/ TOTAL DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>623 475</b>	<b>558 845</b>
<b>H/ BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)</b>	<b>-286 262</b>	<b>-186 947</b>
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	513 770	256 239
- Concours bancaires (4)	126	79
<b>I/ TRESORERIE</b>	<b>513 644</b>	<b>256 160</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 407 679</b>	<b>1 239 761</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 407 679</b>	<b>1 239 761</b>

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2021**

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>						
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>						
Désignation de la société:			Adresse du siège social :			
ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS						
SIRET	4 2 8 7 5 4 2 5 3 0 0 0 1 4					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
2 boulevard du Général Leclerc						
51100 REIMS						
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SIRET						
<b>B ACTIVITE</b>						
Activités exercées	Arts du spectacle vivant			Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>		
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1 <b>Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	5 889
	Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
2 <b>Plus-values</b>						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15%		
				PV exonérées art. 238quindecies		
3 <b>Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="checkbox"/>
4 <b>Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>						
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf.notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b>						
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>						
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
<b>G COMPTABILITE INFORMATISEE</b>						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : LEGILOG COMPTABILITE						
Nom et coordonnées		ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>		
- du prestataire (ECF) : .....						
- du comptable : SAS SECA						
5 rue Ponscarmé 75013 PARIS				Tél : 0145861427		
- du conseil : .....						
Tél : .....						
- du CGA ou du viseur conventionné : .....						
Tél : .....						
- N° d'agrément : .....						

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements

### J DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 boulevard du Général Leclerc 51100 REIMS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 8 7 5 4 2 5 3 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	85 213	AG	85 213	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 225 846	AS	967 806	258 040
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 073 923	AU	869 272	204 650
		Immobilisations en cours	AV	90 000	AW		90 000
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	4 004	BI		4 004	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>2 478 987</b>	<b>BK</b>	<b>1 922 292</b>	<b>556 695</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	389	BW		389
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	43 364	BY		43 364
		Autres créances (3)	BZ	280 605	CA		280 605
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	513 769	CG		513 769	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	12 852	CI		12 852	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>850 983</b>	<b>CK</b>		<b>850 983</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>3 329 970</b>	<b>IA</b>	<b>1 922 292</b>	<b>1 407 678</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	800	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )			DG	
	Report à nouveau			DH	208 033
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	( 2 891 )
	Subventions d'investissement			DJ	435 130
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	640 272
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	143 805
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	143 805
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	126
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	64 686
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	233 619
	Dettes fiscales et sociales			DY	179 290
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	20 908
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	124 970
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	623 601	
Ecart de conversion passif*			(V)	ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 407 678	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	558 914	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	126	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	98 063	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	98 063	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	2 713 315	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	8 635	
	Autres produits (1) (11)			FQ	24 957	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	2 844 971
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 185 622	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	64 075	
	Salaires et traitements*			FY	860 221	
	Charges sociales (10)			FZ	320 222	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	165 220
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	180 865		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	2 776 228	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	68 743	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	206 367	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	466	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	466	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	466	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	( 137 156 )	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	6 656	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	128 165	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	134 821	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	556	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	556	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	134 265
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	2 980 260
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	2 983 151
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	( 2 891 )
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 635
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	36 934	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			150		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				1 285	
Subventions d'investissement virées au résultat				128 165	
Produits exceptionnels s/exercices antérieurs				5 371	
Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs			406		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	85 213	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains							KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2				KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		1 225 846		KS		KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				829 566		KV		KW	KX 13 499			
		Matériel de transport*				73 024		KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				150 240		LB		LC	LD 7 592			
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI	LJ 90 000			
	Avances et acomptes							LK		LL	LM			
	TOTAL III					2 278 677		LN		LO	LP 111 092			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M	8T		
Autres participations							8U		8V	8W				
Autres titres immobilisés							1P		1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières					4 804		1T		1U	1V 200				
TOTAL IV					4 804		1Q		1R	1S 200				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					2 368 695		0G		0H	0J 111 292				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4				
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		85 213	LW	
CORPORELLES	Terrains							IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		MD
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		MG
		Inst. gales, agenct et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		MJ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT		MJ		MK	1 225 846	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenct, aménagements divers				IU		MM		MN	843 065	MO		MP
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	73 024	MR		MS
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	157 833	MU		MV
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		MY
	Immobilisations corporelles en cours							MY		MZ		NA	90 000	NB
Avances et acomptes							NC		ND		NE		NF	
TOTAL III							IY		NG		NH	2 389 770	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		0U		M7		0W
	Autres participations							I0		0X		0Y		0Z
	Autres titres immobilisés							II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières					1 000		I2		2E		2F	4 004	2G
	TOTAL IV					1 000		I3		NJ		NK	4 004	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					1 000		I4		0K		0L	2 478 987	0M	

Exercice N clos le : 31/12/2020

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B  
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>																
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
<b>Frais d'établissement et de développement</b> <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN							
<b>Autres immobilisations incorporelles</b> <b>TOTAL II</b>			PE	84 703	PF	509	PG		PH	85 213						
Terrains			PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	880 528	QA	87 278	QB		QC	967 806						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	592 026	QE	64 364	QF		QG	656 390						
	Matériel de transport		QH	70 045	QI	2 979	QJ		QK	73 024						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	129 767	QM	10 089	QN		QO	139 857						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT							
<b>TOTAL III</b>			QU	1 672 367	QV	164 711	QW		QX	1 837 079						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	1 757 071	ØP	165 220	ØQ		ØR	1 922 292						
<b>CADRE B</b>																
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO			
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ			
<b>CADRE C</b>																
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP				SR			

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM			UN				
	Prêts (1) (2)		UP	UR			US				
	Autres immobilisations financières		UT	UV	4 004	800	UW	3 204			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX		43 364	43 364					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		3 127	3 127					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB		149 489	149 489				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP		127 914	127 914				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		74	74					
	Charges constatées d'avance		VS		12 852	12 852					
	<b>TOTAUX</b>			VT	340 827	VU	337 623	VV	3 204		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
RENOUVOIS											
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	126	126						
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		233 619	233 619						
Personnel et comptes rattachés		8C		47 912	47 912						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		78 550	78 550						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW		11 837	11 837					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ		40 989	40 989					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		20 908	20 908						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L		124 970	124 970						
<b>TOTAUX</b>			VY	558 914	VZ	558 914					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS Néant  \* Exercice N, clos le : 31/12/2020

## I. RÉINTÉGRATIONS

## BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	472
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	150
	Amendes et pénalités	WJ	150	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8
			- imposées au taux de 0 %			ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				<b>TOTAL I</b>	WR	622

## II. DÉDUCTIONS

## PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU	3 620		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
		- imposées au taux de 0 %			WH		
		- imposées au taux de 19 %			WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>	XH	6 511	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI		
bénéfice (I moins II)							
déficit (II moins I)						5 889	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN		5 889	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	89 663
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) <b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) <b>K4ter</b>	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)	<b>K6</b>	89 663
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>	5 889
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>	95 552
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *	<b>8X</b>	<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>	<b>9A</b>
	<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *	<b>9D</b>	<b>9E</b>
	<b>9F</b>	<b>9G</b>
	<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		
EFFORT CONSTRUCTION	<b>9K</b>	<b>9L</b> 3 620
	<b>9M</b>	<b>9N</b>
	<b>9P</b>	<b>9R</b>
	<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	<b>YO</b> 3 620
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

*	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

- (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
- (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	201 900	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	6 133		Dividendes	ZD			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE			
					Report à nouveau	ZF			
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	208 033		<b>TOTAL II</b>	ZG	208 033		
								ZH	208 033
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance					YT	524 290		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	31 276			XQ	37 659		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	4 252		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	22 103		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	1 000		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	8 847			ST	596 317		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 185 622		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	64 075		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	64 075		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	10 421		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	116 699		
DIVERS	- Montant brut des salaires *					ØB	824 517		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies					RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

Néant  \*

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS Néant \*

Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	30
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OQ, et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détendant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 4 2 8 7 5 4 2 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

ADRESSE (voie) 2 boulevard du Général Leclerc

CODE POSTAL 51100

VILLE REIMS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 4 2 8 7 5 4 2 5 3 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LE MANEGE DE REIMS

ADRESSE (voie) 2 boulevard du Général Leclerc

CODE POSTAL 51100 VILLE REIMS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032